

Synthèse du Rapport annuel du Syndicat Mixte AEP 4B (service distribution)

ANNEE 2013

TERRITOIRE

18 131 habitants

(recensement 2010)

Le service d'eau potable du syndicat mixte AEP 4B service distribution regroupe 42 communes.

La population desservie est de **18 131 habitants**.

EXPLOITATION

**par la société SAUR
En Affermage**

En Régie

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service sur une partie du territoire, l'autre partie étant exploitée en régie par le syndicat.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **8 569 abonnés** (en augmentation de 33 % par rapport à 2012).

PRODUCTION

2 ressources

▪ Des ressources propres au service :

-Pré de la rivière (ancien et nouveau)–CHIZE ont produit 304 833 m³ d'eau.

▪ Des importations des collectivités voisines :

Volume total importé de 927 681 m³

▪ Exportation d'un volume de 5 885 m³

DISTRIBUTION

**Un réseau de 527,4 km
919 131 m³ consommés
autorisés**

En 2013 les abonnés domestiques ont consommé 907 280 m³ (+31,25% par rapport à 2012) soit en moyenne **106,38 m³/an/abonné**.

Les besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...) sont estimés à 10 296 m³.

Les fuites sur le réseau représentent un volume de 306 058 m³, **soit un rendement du réseau de 75,1 % en 2013**.

Le taux de renouvellement du réseau est de **0,55 %**.

QUALITE

TRES BONNE

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de très bonne qualité mais légèrement entartrante.

PRIX

**331,99 € pour 120 m³
(Facture sur Fors)**

**320,51 € pour 120 m³
(Facture sur Lusseray)**

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 331,99 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2014, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,77 €/m³, **+0,88 % par rapport à 2013**.

Sur ce montant, 40 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 42 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes représentent 18 %.

**42 communes
adhérentes**

+33%

1 225 189 m³

75,1%

Collectivité : 42%
Exploitant : 40%
Agence de l'eau : 12,5%
TVA : 5,5%

Prix de l'eau : 2,77 €/m³